

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2021**

**MEMBRES PRÉSENTS** : DE OLIVEIRA Victor – DUTHIL Alexandre –  
HEBOUCHE Jessica – JACQUINOT Lucie – KAULEK Carole – MUGNIER  
Cyril – OROSCO Mireille – VIEGAS Yoann – VUILLEMIN Daniel

**MEMBRES ABSENTS** : LIND Catherine donne procuration à MUGNIER Cyril -  
CHOULET Mickaël donne procuration à OROSCO Mireille

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : HEBOUCHE Jessica

**Approbation du compte-rendu de séance du 08/12/2020.**

La séance est ouverte à 10h10

**ORDRE DU JOUR**

**Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour : En point 5 : demande de  
renouvellement de la convention de partenariat avec la CDEI 25 pour l'année 2021**

**1.A- Travaux de voirie 2021 et Maitrise d'œuvre (MO) : groupement de  
commandes**

L'adjointe au maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire d'entreprendre des travaux de voirie sur le territoire communal.

Afin de réaliser des économies d'échelle, il est proposé de constituer un groupement de commandes pour les travaux de voirie 2021.

Ce groupement sera constitué par les communes de Fretigney et Velloreille, Autoreille, Villers Chemin, Vaux le Moncelot, Gy, Choye, Charcenne, Fresne St Mamès.

La commune de Fretigney et Velloreille se propose en qualité de coordinateur du groupement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la constitution d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie 2021 entre les communes ci-dessus énumérées,
- Désigne la commune de Fretigney et Velloreille en tant que coordinateur du groupement
- Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous les documents qui s'y rapportent,
- Autorise le maire à lancer le marché de travaux de voirie pour l'année 2021.

11 POUR

CONTRE

ABSTENTION

**B - Choix du maître d'œuvre et approbation de devis de MO pour chantier de la voirie des Champs du Saule**

Le bureau d'études BETP (Bureau d'Etudes Techniques PERCHET) représenté par M. Sylvain PERCHET est choisi pour assurer la MO des travaux de voirie 2021.

BETP nous a donc fourni un devis de MO pour l'aménagement de la voirie du lotissement des Champs du Saule qui s'élève à 5 760.00 € TTC pour cette prestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le choix de BETP en qualité de Maître d'œuvre,
- Emet un avis favorable à cette proposition d'honoraires,
- Autorise le maire la maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021.

11 POUR CONTRE ABSTENTION

**C - Choix du maître d'œuvre et approbation de devis de MO pour chantier de la voirie Rue du Clos Barbey**

Le bureau d'études BETP (Bureau d'Etudes Techniques PERCHET) représenté par M. Sylvain PERCHET est choisi pour assurer la MO des travaux de voirie 2021.

BETP nous a donc fourni un devis de MO pour la pose de bordures de la voirie Rue du Clos Barbey qui s'élève à un montant maximal de 2000 € TTC pour cette prestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le choix de BETP en qualité de Maître d'œuvre,
- Emet un avis favorable à cette proposition d'honoraires,
- Autorise le maire la maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2021.

11 POUR CONTRE ABSTENTION

**2.A - Annulation bail locatif au 17 A grande rue et nouveau bail 15 B grande rue – 70700 AUTOREILLE**

Mme LANDMANN Edna nous a fait savoir par courrier recommandé du 31/12/2020 son souhait de libérer le logement communal du 17 A Grande Rue à Autoreille.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la résiliation du bail à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, ce délai peut être raccourci si un nouveau locataire se présente,
- Autorise le maire à rembourser la caution de 400 € suite à l'état des lieux de sortie favorable,
- Autorise le maire à établir un nouveau bail de location pour ce logement pour un loyer mensuel de 430.00 €
- Autorise le maire à signer tout document inhérent à ce dossier.

11 POUR CONTRE ABSTENTION

## **B- LOCATION LOGEMENT COMMUNAL AU 15 B Grande Rue**

Le logement au 15 B Grande Rue 70700 AUTOREILLE est actuellement en cours de rénovation et sera libre à la location au 1<sup>er</sup> avril 2021.

Mme Michèle MARX nous a fait connaître son intention de le louer à partir de cette date.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la location du logement communal au 15 B Gde Rue 70700 AUTOREILLE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, à Mme Michèle MARX,
- Fixe le loyer mensuel à **450 €**,
- Autorise le maire à signer le bail correspondant et tout document inhérent à ce dossier.

11 POUR                      CONTRE                      ABSTENTION

## **3. Validation liste d'affouages**

Suite à l'inscription des affouagistes pour la campagne d'affouage 2020/2021 la liste est arrêtée à 26 affouagistes.

Le prix du lot d'affouage (environ 10 stères) reste identique soit 25 €.

11 POUR                      CONTRE                      ABSTENTION

## **4. Assurance tondeuse**

Un devis d'assurance pour le mini-tracteur tondeuse HUSQVARNA RIDER 214 a été demandé à GROUPAMA. La proposition s'élève à 120.26 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à cette proposition,
- Dit que les crédits seront inscrits au prochain budget
- Autorise le maire à signer le contrat qui en découle.

11 POUR                      CONTRE                      ABSTENTION

## **5. Renouvellement de la convention CDEI 25.**

L'adjointe rappelle au conseil Municipal que la municipalité aura recours à l'association des chantiers d'Insertion de François pour réaliser diverses prestations d'entretien (tonte, taille....) pour la commune. Pour ce faire, une convention de partenariat devra être établie entre les deux partenaires : le commune d'Autoreille et le CDEI 25. Ces interventions se feront sur un maximum de 10 journées dans l'année.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- Autorise le maire à signer cette convention et tous les documents se rapportant à ce dossier
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au prochain budget.

11 POUR                      CONTRE                      ABSTENTION

## **6. Questions et informations diverses**

Divers courriers ont été adressés à Mme la maire d'Autoreille, son adjointe en donne connaissance aux conseillers.

Une demande de déplacement de panneau indicateur de nom de rue est faite afin de permettre le passage de camion à la résidence. Le conseil accède positivement à la requête.

Un problème de stationnement est évoqué par des habitants pour le résoudre ils souhaiteraient acquérir un terrain municipal. Le conseil ne souhaite pas vendre le terrain demandé mais propose de laisser à disposition le terrain en face de la mairie en complément d'une signalétique.

**La séance est levée à 11h30**